DLP 16-4-84348970

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE. SAVOIE. HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 90f

(7) 862 20 30

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

12 Avril 1984 N° de série continue 275 Bulletin n° 7

VIGNE

ACARIOSE

● Intervenir dès réception du Bulletin.
Les premiers signes de gonflement des bourgeons sont observés (stade A-B).
La période la plus propice aux applications d'Huiles Jaunes est donc atteinte.
Pour les produits conseillés, se reporter à notre Bulletin n° 5 du 20 Mars 1984.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures - Soyez prêts




pommier

C C3

Gonflement apparent.

Les pommiers arrivent au stade C : c'est le début de la période sensible. A partir de ce moment, les contaminations se produisent lorsque les conditions de température et d'humectation suivantes sont réalisées :

Température moyenne durant l'humectation	5°	7°	8°	9°	10°	13°	16° et +
Durée d'humectation (heures)	32	20	17	15½	14	11	9

Protection de base

Elle sera préventive. Les plantations de pommiers devront donc commencer à être protégés au fur et à mesure qu'elles atteignent le stade C.

Pour les poiriers, la protection a du être déjà commencée contre les contaminations par conidies ; elle sera ensuite poursuivie dans les mêmes conditions que pour les pommiers.

Par la suite, la protection devra être constante jusqu'à la fin de la période sensible, indiquée, par la Station, en renouvelant les applications selon les critères suivants :

- rémanence du produit
- accroissement de la végétation (environ tous les 7 jours)
- lorsque la pluviométrie cumulée atteint ou dépasse 20-25 mm.

Traitements curatifs

Si des contaminations ont eu lieu malgré tout, par suite de l'impossibilité d'intervenir au moment voulu ou à la suite de périodes pluvieuses importantes et prolongées sur plusieurs jours, on aura recours à un traitement curatif mettant en oeuvre d'autres produits (pénétrants ou systémiques).

P484

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Produits

La liste des produits avec leurs caractéristiques, leurs doses et leurs actions secondaires éventuelles figurent au verso.

Recommandations pratiques

Enfin, pour la bonne réussite de la lutte contre la tavelure :

- vérifiez régulièrement le règlage du pulvérisateur pour obtenir une bonne répartition de la bouillie sur l'ensemble de la végétation.
- si, en début de saison, il est possible dans certains vergers, de passer un rang sur deux, nous déconseillons d'utiliser ce procédé pour faire des traitements à demi-dose/hectare.
- les applications à volume réduit nécessitent un matériel adapté et parfaitement réglé.
- pour les applications à volume normal, utiliser une quantité de bouillie en fonction du volume des arbres.

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers habituellement soumis aux attaques de cette maladie, la lutte doit être entreprise dès le stade C3-D. Elle peut être commune à celle contre la tavelure. Les produits à employer sont à base de :

triadiméfon (Bayleton 5), chinométhionate (Morestan), soufre micronisé et soufre trituré, ventilé, sublimé en poudrage (nombreuses spécialités), ditalimphos, dinocap, méthylthiophanate, pyrazophos, bupirimate, ainsi que fénarimol (Rubigan) et triforine (Denarin, Funginex, Saprol) qui sont alors à utiliser lors des traitements curatifs Tavelure.

CECIDOMYIE DES POIRETTES (poires calebassées)

Ce parasite qui sévit surtout en Combe de Savoie et Cluse de Chambéry est en recrudescence en région lyonnaise.

La lutte consiste en une intervention au stade C3-D avec diéthion, phosalone, lindane ou parathion.

XYLEBORE

Dans les régions où cet insecte est présent, les arbres qui ont souffert en 1983, de périodes d'inondations et de sècheresse risquent fort d'être très attaqués cette année. La lutte contre ce coléoptère est rendue difficile du fait de la courte période de vol des adultes. Ceux-ci sortent après 2 jours consécutifs où la température maxi dépasse 18° et c'est durant ce deuxième jour que l'intervention doit avoir lieu. On utilisera le lindane à 30 g de ma/hl. Bien mouiller les parties ligneuses et attention aux abeilles (le lindane est toxique).

PHYTOPTE DU CASSIS

La lutte doit être entreprise dès le stade D avec Thiodan 35 CE. Utilisez une pression forte (40 kg) et une bouillie abondante. Le traitement sera renouveler 4-5 fois tous les 10-12 jours.

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES TAVELURES

PRODUIT (Matière active)	DOSE (g/hl)	MODE D'ACTION	POSSIBILITES D'EMPLOI	ACTIONS SECONDAIRES		
				OIDIUM	ACARIENS	RUGOSITE
captafol	100	ACTION DE CONTACT EN SURFACE DES TISSUS	- Traitements préventifs - Traitements d'arrêt (délai d'utilisation de 24 h en conditions optimales pour les tavelures) - Rémanence moyenne 7 jours	-	Favorise souvent	-
captane (1)	150			Favorise parfois	Favorise parfois	Freine souvent
carbatène	200			-	-	-
cuivre	250			-	-	Favorise
folpel	100			-	Favorise parfois	-
mancozèbe	160			-	Freine	Neutre
manèbe	160			-	Freine souvent	-
oxyquinoléate de cuivre	80			-	-	-
propinèbe	200			-	-	-
thirame (2)	200			-	Favorise souvent	Freine parfois
zinèbe	200		idem mais rémanence 4 à 5 jours	-	Contradictoire	-
zirame	180			-	Favorise souvent	Freine parfois
dithianon (3)	50	LEGERE ACTION PENETRANTE	idem sauf délai d'utilisation en traitement d'arrêt) 32 h	-	Favorise parfois	-
doguadine	70		) 36 h	-	Contradictoire	Favorise parfois
tolylfluanide	75		) 48 h	-	-	-
bitertanol	18,75	ACTION PENETRANTE	- Traitement préventif d'arrêt) 4 j	-	-	-
fénarimol *	4		ou curatif avec un délai de :) 4 j	Homologué	Neutre	-
triforine **	38		- Rémanence (action préventive) 3 à 4 jours)) 3 j	Homologué	Freine	Neutre
bénomyl	30	ACTION SYSTEMIQUE	TOTALEMENT DECONSEILLE SOUCHES DE TAVELURE RESISTANTES			
carbendazime	30					
thiophanate-méthyl	70					

* Autorisé uniquement contre la tavelure du pommier - ** Déconseillé sur poirier

(1) Phytotoxique sur pommiers rouges en association avec soufre mouillable

(2) Phytotoxique s'il subsiste du cuivre

(3) Si utilisé près récolte, taches réticulaires sur Golden.

P 485